

DÉSISTEMENT ET (RÉ)INTÉGRATION SOCIOCOMMUNAUTAIRE

L'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans

Isabelle F.-Dufour, Natacha Brunelle, Roxanne Couture-Dubé et David Henry



Chapitre

4

Liens entre réseau social informel, désistement et (ré)intégration sociocommunautaire du point de vue des personnes judiciairisées

Philippe Mercier, Natacha Brunelle et Marie Drolet-Noël

Cette étude s'inscrit dans le **projet 1A de l'axe 1** du **Programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35**, intitulé *(Ré)intégration sociocommunautaire : point de vue des jeunes judiciairisés de 16-35 ans*.

Suivant un **devis de recherche qualitative**, des **entretiens semi-dirigés** ont été réalisés auprès de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans et ce, à **deux temps de mesure** (environ 21 mois d'intervalle).
T1 : 140 participants;
T2 : 67 participants.

Les participants provenaient des régions de **Montréal**, de la **Capitale-Nationale** et de la **Mauricie-Centre-du-Québec** et de **différents secteurs d'intervention** : centres jeunesse, services correctionnels, maisons de transition, organismes et projets de justice réparatrice pour adolescents et adultes, services publics et communautaires pour problématiques associées (dépendance, santé mentale, employabilité et hébergement).

Le **rôle de l'entourage** prend une place considérable dans la réussite du **processus de désistement de la délinquance** et de **(ré)intégration sociocommunautaire** des personnes judiciairisées.

Parmi les personnes inculpées d'un délit au Code criminel canadien en 2019, environ **six personnes sur dix** ont reçu une peine ou une mesure dans la **collectivité** telle qu'une probation.

Lorsque la peine est réalisée en **communauté**, cela signifie que ces personnes judiciairisées seront possiblement en **interaction** avec leur réseau social informel (RSI). Celui-ci peut agir en deux sens :

Rôles négatifs

- Relations familiales problématiques;
- Formes de soutien social reliées à la criminalité;
- Mauvaise qualité relationnelle à l'école ou au travail.

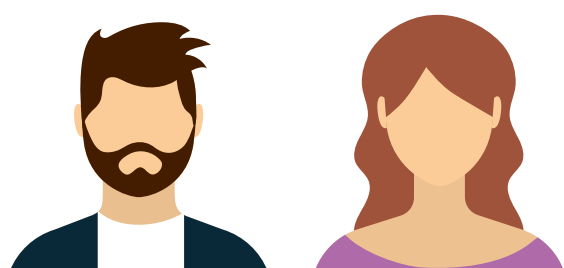
Rôles positifs

- Maintien des contacts prosociaux durant la peine;
- Soutiens instrumental, émotionnel et informationnel;
- Sentiment d'appartenance.

OBJECTIF

Documenter comment le **réseau social informel** et le **soutien social informel** peuvent contribuer au **désistement** de la délinquance et aux processus de **(ré)intégration sociocommunautaire**.

107 participants judiciairisés





ÉCHANTILLON

78 % sexe masculin;
Âge moyen = 25 ans;
77 % majeurs (18 à 35 ans);
66 % célibataires;
64 % sans emploi;
25 % aux études.

Principaux délits commis :





- Délits acquisitifs (ex. : vols);
- Délits de marché (ex. : vente de drogues);
- Délits de violence (ex. : voies de fait).

RÉSULTATS



Le réseau social informel (RSI) (ex. : famille, amis, partenaires amoureux, collègues...) peut apporter aux participants différents **types de soutien**, dont les **soutiens instrumental et émotionnel**. Ces types de soutien peuvent avoir une influence positive  ou négative  sur le désistement de la délinquance et le processus de (ré)intégration sociocommunautaire.

Soutien instrumental




-  Hébergement de l'enfant de la personne judiciairisée par le RSI facilite l'entrée en thérapie;
-  Arrêt de l'hébergement par le RSI motive l'entrée en thérapie;
-  Hébergement offert par le RSI représente un lieu associé à la consommation;
-  Relation conflictuelle avec le RSI offrant l'hébergement;



-  Soutien financier permettant d'utiliser des services psychosociaux ou scolaires;
-  Soutien financier utilisé par le participant pour consommer.

Soutien émotionnel

-  L'écoute, les conseils et le soutien moral sont des comportements offerts par le RSI ayant une influence positive.

Des participants disent s'être sentis **compris, non-jugés, importants** aux yeux du RSI et avoir développé un sentiment d'**appartenance à un groupe**. Ce soutien motive l'**engagement au travail**, le **maintien dans un service** ou encore le **rétablissement de la dépendance**.

Désistement primaire

Contribution du RSI à l'**arrêt d'agir délinquant** :

- Reflet des conséquences des comportements par le RSI;
- Ultimatum;
- Être parent (développer une certaine maturité, sens des responsabilités);
- Adhésion à un groupe de soutien;
- Opportunités de créer des liens avec des pairs prosociaux.

Désistement secondaire

L'**appropriation** d'une **identité** prosociale s'opère par l'association à des pairs prosociaux :

- Exposition à des modèles sains;
- Favorise l'espoir;
- Opportunités d'expérimenter de nouveaux rôles prosociaux;
- Affirmation de soi auprès de pairs délinquants;
- Désir de conserver les liens avec le RSI positif.

Désistement tertiaire

La **reconnaissance des changements** comportementaux et identitaires et les rétroactions positives sont favorables :

- Accueil;
- Reflets positifs des changements perçus;
- Fierté liée au cheminement;
- Acceptation.

À RETENIR

Les personnes judiciairisées ont particulièrement besoin de **soutien social informel** dans leur (ré)intégration sociocommunautaire, favorisant les **désistements** primaire, secondaire et tertiaire. La **source du soutien** (ami vs famille) et la **forme de ce soutien** (instrumental vs émotionnel) aura un effet différentiel et significatif.



Le **soutien instrumental** n'apparaît pas toujours bénéfique. Il est important de considérer le **contexte relationnel** dans lequel ce soutien est offert, particulièrement la qualité de la relation.



Quant au **soutien émotionnel**, il semble **toujours bénéfique** du point de vue des personnes judiciairisées et devrait être encouragé.